
La transmission familiale de la langue d'origine en contexte d'immigration : le cas de l'arabe algérien

Chahrazed Meryem OUHASSINE⁽¹⁾

Introduction

L'immigration des Algériens vers la France a été très importante non seulement durant la guerre de libération nationale mais également après l'indépendance de l'Algérie en 1962. Ce phénomène a induit à l'apparition de générations d'enfants d'immigrés qui ont dû, tant bien que mal, s'intégrer dans la société française, et ce, que ce soit dans les milieux scolaire, social, professionnel, etc. Être un enfant issu de l'immigration n'est jamais sans conséquence en France ou dans un autre pays. En effet, ce changement de pays entraîne plusieurs autres changements tant sur le plan social, culturel et surtout sur le plan linguistique.

C'est pourquoi lorsque l'on fait référence aux enfants issus de l'immigration, il est souvent question du sentiment de « l'entre-deux »¹. Ce sentiment est souvent le résultat d'une sensation de déracinement, voire d'égarement qui touche non seulement les parents (ceux qui ont fait le choix de l'immigration) mais également les enfants et principalement les générations qui suivent.

En guise de lutte contre ces conséquences perçues comme étant négatives par de nombreuses familles, certains parents privilégient une

⁽¹⁾ Université de Tlemcen, laboratoire DYLANDIMED, 13 000, Tlemcen, Algérie.

¹ Cette notion est définie par Roselyne de Villanova (2007, p. 79) comme renvoyant à des : « formes spatiales, matérielles, architecturales et à la dimension symbolique de la relation entre cultures ».

politique linguistique au profit de la langue d'origine / langue héritée² (Matthey ; Fibbi, 2008) dont les méthodes et les moyens diffèrent d'une famille à une autre.

Dans le présent article, nous nous focaliserons sur les descendants d'une famille d'immigrés en France de la deuxième génération afin de lever le voile sur leurs usages et représentations par rapport à la langue d'origine qui leur a été transmise au cours de leur enfance. L'enquête de terrain vise, via des entretiens semi-directifs, à mettre en lumière la transmission de la langue d'origine en tant que moyen de communication mais également comme marqueur identitaire et ce, dans le but d'apporter des éléments de réponses aux questions qui suivent :

Comment se fait la transmission familiale de la langue d'origine ?
Quelles sont les attitudes et les représentations des sujets issus de l'immigration vis-à-vis de cette langue ?

Protocole d'enquête et méthodologie

Notre recherche a débuté par un constat lors de l'une de nos visites familiales en France. En effet, nous avons séjourné pendant plus de deux semaines chez l'un des membres de notre famille résidant à Paris. Il se trouve que c'est une famille composée de 4 personnes ; les parents et deux jeunes hommes âgés de 25 et 27 ans.

Nous avons donc constaté, au cours de notre observation participante, un penchant très prononcé pour la langue d'origine qui est l'arabe algérien. Ce constat est valable pour les quatre membres de la famille à des degrés différents. Le père de famille est, en quelque sorte, le meneur puisqu'il met un point d'honneur à ne converser quasiment qu'en arabe algérien et ce, que ce soit avec sa femme et ses enfants. En deuxième position se situe la mère de famille puisqu'elle parle beaucoup plus en français avec ses enfants mais lors des conversations avec son mari, elle alterne entre le français et l'arabe algérien. Quant aux discussions des enfants avec leurs parents, elles sont marquées par l'alternance codique bilingue, tandis qu'elles se déroulent en français entre eux deux.

Partis de ces observations, nous avons décidé d'adopter une approche microsociolinguistique (Blanchet, 2000), en menant une enquête auprès de cette famille qui, à notre sens, ne peut, en aucun cas, être considérée comme représentative de l'ensemble de l'immigration algérienne en

² Selon les auteures, ce terme désigne une (variété de) langue apprise dans l'entourage familial, généralement dans la socialisation primaire, qui est différente de la (variété de) langue locale. Une langue héritée est la langue associée au *background* culturel de la personne.

France, elle reflète cependant une certaine catégorie d'immigrés qui se sont « engagés » dans ce processus de transmissions de la langue d'origine en France.

Voici les principales questions de recherche autour desquelles s'articule notre travail :

- Comment se fait la transmission familiale de la langue d'origine (arabe algérien) en France ?
- Quelles attitudes et représentations suscite-t-elle auprès des jeunes issus de l'immigration ?

Notre objectif, à travers cette recherche, n'est pas de confirmer si transmission de la LO³ il y a au sein des familles d'immigrés en France, mais c'est justement de s'interroger sur les représentations de la transmission, voire le maintien de la LO du côté des parents et du côté des enfants.

Enquête de terrain : le choix des entretiens semi-directifs

Au départ, nous avons pour objectif d'interroger tous les membres de la famille notamment les parents et les deux enfants. Mais pour des raisons méthodologiques et pratiques, nous nous sommes limités à une pré-enquête auprès des enfants uniquement dont les dires ont révélé des jugements épilinguistiques, nous offrant ainsi l'opportunité d'en faire une analyse approfondie.

Suite à cela, dans le but de compléter cette recherche, nous projetons d'élargir notre population d'enquête en interrogeant également les parents des familles immigrées pour ainsi obtenir et analyser leurs représentations face à leurs propres politiques linguistiques familiales.

Puisque nous n'avons pas pu nous déplacer au cours de cet été en France, nous avons opté pour l'enregistrement des entretiens semi-directifs sur l'application « viber » et ce, à partir d'un logiciel : « Apowersoft » qui est un enregistreur de conversations vidéos.

Nous avons ensuite entamé la transcription des entretiens à partir des enregistrements stockés sur notre disque dur et analyser les énoncés de nos enquêtés.

Le guide d'entretien : contenu et description

Notre guide d'entretien est composé de trois grands thèmes ; le premier intitulé : « biographie langagière », comporte trois questions sur, d'un côté, la formation et la vie professionnelle de l'enquêté et d'un autre côté, sur les langues apprises, parlées, voire maîtrisées. Ce thème introductif vise à donner l'occasion à l'enquêté d'esquisser un récit de

³ La langue d'origine (l'arabe algérien).

vie, tout en parlant de sa biographie langagière (Molinié, 2006). Cela nous offre la possibilité d'interroger nos enquêtés de différentes manières et de leur donner l'occasion de s'exprimer sans pour autant limiter leur champ de réponse.

Le second thème de notre guide d'entretien s'intitule : « langues et pratiques langagières ». Comportant neuf questions, ce thème vise à mettre en relief les langues utilisées dans la vie quotidienne de nos enquêtés, tout en prenant en considération le lieu, à savoir le cercle familial, le cercle amical ou l'espace professionnel ainsi que le sujet de discussion.

Il est aussi question de déterminer vers quel âge nos enquêtés ont commencé à parler / maîtriser l'arabe algérien. Il est important de signaler qu'au fur et à mesure de l'avancement de nos entretiens et de la progression thématique des réponses de nos enquêtés, nous avons été amenés à ajouter quelques relances (questions additives) pour avoir plus de détails et pouvoir ainsi rester fidèles à nos objectifs de départ.

Le troisième thème concerne beaucoup plus l'espace vécu⁴ (Deprez, 2007), le rapport de l'acquisition / usage de l'arabe algérien avec les déplacements dans le pays d'origine.

Quelques repères théoriques

Afin de mener à bien notre enquête de terrain, nous nous sommes inspirés des travaux qui ont été réalisés dans le domaine de la sociolinguistique de l'immigration.

En nous basant sur les travaux de Christine Deprez (1996, 2003, 2005, 2006, 2007) dans lesquels elle aborde la relation des mouvements migratoires avec les langues sous différents angles, nous avons souligné que l'auteure a abordé la question de la dynamique migratoire et son rapport avec l'acquisition des langues, la question de mobilité vers le pays d'origine et la transmission de la langue d'origine ainsi que le développement du bilinguisme au sein de la sphère familiale en France. Tous ces travaux révèlent un réel intérêt pour les rapports des individus aux langues dans un espace migratoire et plus précisément au sein des familles immigrées.

Les travaux de François Grosjean (1984) sur le bilinguisme social ainsi que ceux de Christine Helot (2007) sur le bi-plurilinguisme familial nous ont aussi éclairés, d'un côté, sur les différents types de bilinguisme

⁴ Défini par l'auteure comme un moyen probant pour analyser la relation entre les espaces et les pratiques linguistiques à partir de la mise en mots des espaces signifiants à savoir le pays d'origine et la mobilité.

et, d'un autre côté, sur les façons dont est gérée la multiplicité des langues et des cultures dans un contexte familial d'immigration.

Il demeure incontestable que, de nos jours, les questions concernant la transmission des langues au sein des familles issues de l'immigration ont connu une évolution considérable, nous citons comme exemple les travaux de Marinette Matthey (2008, 2010) et ceux de Christine Deprez (1996, 1999, 2000). Ce qui est intéressant dans ce genre d'investigation c'est que chaque contexte est différent. En effet, si l'on opte pour l'étude de la transmission de la langue d'origine au sein des familles d'origine algérienne en France, les bases théoriques peuvent être les mêmes mais les enquêtes de terrain seront forcément différentes niveau de la problématique, du protocole ou des résultats. C'est pourquoi, toute l'originalité des travaux dans ce domaine se trouve dans le terrain.

Des langues et des fonctions : un bilinguisme normalisé ?

Nos entretiens ont été très révélateurs compte tenu de la conscience linguistique de nos enquêtés, dans la mesure où ces derniers sont clairement éveillés par rapport au fait qu'ils soient bilingues à des degrés différents, puisque l'enquêté E1(Imam) est moins à l'aise avec l'arabe algérien que son frère E2 (Badis) qui lui, manifeste une certaine aisance vis-à-vis de la pratique de cette langue⁵.

Nos enquêtés affirment que leurs choix de langues dans les contextes de communication familiale sont vraisemblablement régis par deux variables différentes :

L'interlocuteur ou la langue indexée

Nos informateurs affirment que le choix de la langue utilisée au cours des conversations familiales est essentiellement dicté par l'interlocuteur, autrement dit, s'il s'agit de la mère, une immigrée appartenant à la deuxième génération, peu exigeante quant à l'utilisation de l'arabe algérien à la maison, il est question d'utiliser le français, langue maternelle des enfants.

D'un autre côté, s'il s'agit de conversations entre les deux frères, ces derniers affirment qu'elles se font en français et ce, quel que soit le sujet de la discussion. On pourrait considérer ceci comme étant une forme de liberté, en l'absence du « locuteur légitime » qui maîtrise la LO, en l'occurrence le père, les frères prennent la liberté d'utiliser la langue qu'ils maîtrisent le mieux et dans laquelle ils se sentent à l'aise.

⁵ En effet, ce sont les constats que nous avons pu noter lors de notre observation participante au sein de cette famille issue de l'immigration.

E1. Imam : « *Entre frères, on parle essentiellement français, parce que depuis qu'on était enfants, on s'est toujours parlé en français, et c'est resté comme ça ! Puis voilà, on est quand même plus à l'aise dans cette langue, on ne se prend pas trop la tête avec !* »

En revanche, il est à noter que seule la présence du père pourrait changer la donne, puisqu'il maîtrise et transmet la langue d'origine, voire le pays d'origine. En effet, le père reflète un rappel à l'ordre par rapport à ce qui devrait, pour lui, être normal, autrement dit : parler arabe algérien. Ainsi, un sentiment d'obligation, de retour à la LO représentée dans le cas de cette famille par l'arabe algérien.

E1. Imam : « *Même quand je m'adresse à ma mère et qu'il est présent, je sens qu'il faut que je place l'arabe, quelque part, je ne sais pas mais ça a toujours été comme ça* »

Ainsi, comme l'ont si bien démontré Georges Lüdi et Bernard Py s'engageant dans une conversation, le sujet bilingue propose une langue qui reflète un rôle attribué à son interlocuteur, et ce, « en fonction du contexte, c'est-à-dire de ses convictions, de ses possibilités, de son savoir du monde, de ce qu'il pense être les convictions, les possibilités et le savoir du monde de ses interlocuteurs » (2003, p. 136-137).

Ainsi, il s'agit du principe de régulation⁶, puisque nos enquêtés passent d'une langue à une autre en fonction de leur entourage et surtout de leur interlocuteur, comme le confirment les propos d'Imam :

«... *mais quelques fois, mon père nous impose quand même l'arabe, genre, il te parle en arabe, alors toi tu te vois obligé de lui répondre en arabe, ça vient comme ça.* »

Cette sensation d'obligation, voire de contrainte, est un point très important dans notre recherche, car il constitue l'un des facteurs les plus importants encourageant (ou pas) la transmission de la langue d'origine. Nous abordons ce point, avec davantage de détails, dans les points qui suivent.

⁶ Autrement dit à l'adaptation de la langue utilisée selon la situation et le contexte de la conversation.

Le thème de la discussion : un sujet, une langue

Le second thème du guide d'entretien que nous avons élaboré comprend une question sur les facteurs / circonstances pouvant influencer le choix de langues au cours d'une discussion qu'elle soit familiale ou extrafamiliale. Voici les dires de nos enquêtés à ce propos :

E1, Imam : « *Oui, bein des fois certains sujets sérieux t'obligent à parler en français, comme quand on parle des études, du boulot ou autres, puis quand c'est un sujet banal, comme, par exemple, qu'est-ce qu'on veut manger, ou faire le soir, on parle arabe, surtout avec mon père, c'est obligé !* ».

Notre enquêté catégorise, en quelque sorte, l'usage des deux langues. Si l'on se réfère à ses dires, le français est consacré aux sujets importants tels que le travail, les études, etc. Tandis que la langue d'origine est employée lors des échanges moins importants comme lorsqu'il s'agit de décider du plat à préparer, de programmer des sorties, ou pour parler de leur famille en Algérie, etc.

E2, Badis : « *Oui. On utilise l'arabe pour des discussions simples ou pour parler de l'Algérie, la famille, etc* ».

Ceci rappelle « les indices de conceptualisation » évoqués par John Gumperz (1989) qui font référence à l'emploi par des locuteurs de signes verbaux et non verbaux qui relient ce qui se dit à un moment donné et en un lieu donné à leur connaissance du monde.

Ces propos révèlent des représentations que se font les immigrés issus de la troisième génération sur la langue d'origine. Serait-ce une façon de contourner l'aspect obligatoire attribué à l'utilisation de la langue d'origine dans les échanges familiaux ? S'agit-il d'un refus de cette « loi » imposée par le père de la famille ?

En effet, attribuer à l'arabe algérien des sujets de moindre importance ne peut, en aucun cas, être considéré comme mélioratif, même si cela encourage l'utilisation de cette langue et reste, malgré tout, un moyen de la cultiver au sein de la famille, ce genre d'usage ôte tout caractère sérieux à la langue d'origine. Ainsi, le français reste la langue de prédilection qui est consacrée aux sujets de discussions dits « sérieux ».

On pourrait, à ce sujet, parler du statut informel des langues évoqué par Louise Dabène (1997) selon les jugements portés d'un point de vue : social, économique, culturel et affectif. Dans le cas de notre échantillon, il s'agit d'un statut informel affectif, puisqu'il s'agit d'un sentiment par

rapport à la langue d'origine qui biaise son utilisation lors de sujets de conversation bien déterminés⁷.

D'autre part, l'utilisation de la langue d'origine est également régie par la situation de communication qui impose un code grégaire⁸ (Calvet, 1999) compris par les seuls initiés. Pour illustrer cette idée voici les propos de nos informateurs :

E1, Imam : « *Mais il y a aussi autre chose, quand on veut parler sans que les gens autour de nous comprennent ce qu'on dit, on utilise l'arabe (rires) ».*

E2, Badis : « *Parfois lorsqu'on ne veut pas être compris par les gens autour, ou quand certaines choses sont intraduisibles, car pour moi il y a des choses, ou des mots qu'on ne dit qu'en arabe, en français ça passe pas ! Surtout quand je suis énervé, je jure qu'en arabe ! ».*

En somme, dans le cas de la famille enquêtée, l'arabe algérien, langue d'origine est utilisée pour débattre de sujets en étroite relation avec la famille. Elle est aussi utilisée quand les interlocuteurs abordent un sujet dans un contexte extrafamilial où il leur est important de préserver leur intimité, voire même quand ils n'ont pas le choix, car comme l'atteste l'enquêté E2, certaines choses ne peuvent pas se dire en français.

Le père : un passeur de langue

Nous empruntons la notion de « passeurs de langues » à Nathalie Thamin (2007) lorsqu'elle a abordé le rôle primordial joué par les mères de familles immigrées dans la transmission intergénérationnelle de la langue d'origine.

Dans le cas de notre étude, il s'agit du père de famille qui endosse le rôle de passeur de la langue d'origine. En effet, lors des entretiens semi-directifs, nous avons décelé un sentiment de contrariété qui caractérisait les réponses de nos deux enquêtés puisque, selon eux, leur père leur impose constamment l'utilisation de l'arabe algérien et ce, depuis leur enfance.

E1, Imam : « *Plus petit c'était une obligation »,*
« La sévérité de tonton krimo (rires) m'a beaucoup aidé à améliorer mon arabe, « ah oui ! Il nous

⁷ D'où l'utilisation de la LO lors des discussions banales.

⁸ Définie par l'auteur comme faisant partie de la communication la plus intime, la plus grégaire, la communication de type familial.

corrigeait, nous posait des questions sur tel ou tel mot comment on le dit en arabe, nous demandait constamment de parler en arabe, à un moment donné c'était presque de la persécution, mais après bon, quand on voit ce que ça a donné, on est plutôt content ! ».

E2, Badis : *« Mon père attache de l'importance au fait de nous parler en arabe ».*

Les deux membres de la famille affirment que c'est essentiellement leur père qui met un point d'honneur à leur transmettre la langue d'origine. Même si l'enquêté E1 voit cette transmission comme une obligation, d'où l'omniprésence du lexique de la contrainte (obligé, persécution, sévérité, etc.), il ne nie pas les résultats bénéfiques que cela a engendré car, comme il l'affirme, après cela il en est plutôt satisfait.

Contrairement au père de cette famille, la mère ne laisse aucune impression de sévérité chez ses enfants vis-à-vis de l'apprentissage de l'arabe algérien. Faisant partie de la deuxième génération d'immigrés, la mère s'exprime presque entièrement en français avec ses enfants et adopte l'alternance codique français / arabe algérien avec son mari. Ainsi, nos deux enquêtés expliquent que même leur mère a eu affaire à la transmission de la langue d'origine non pas avec ses parents (algériens) mais avec son mari, il s'agit donc d'un bilinguisme tardif (Thamin, 2007).

E2, Badis : *« Même ma mère a dû l'apprendre avec nous, quand elle s'était mariée avec mon père elle ne parlait pas du tout arabe, mais après elle a beaucoup appris avec lui ! »*

Ceci confirme donc l'hypothèse de la coutume avancée par Christine Deprez qui cite Fishman (1971) puisque le père est de la première génération tend à transmettre et à préserver sa langue maternelle au sein de sa famille en France :

« On a coutume d'étudier l'évolution des pratiques langagières dans les familles, en termes de générations : la première génération (ou la génération de référence) est dominante dans sa langue première et le reste, tandis que la deuxième, déjà plus encline à l'usage de la langue de l'école et du milieu, préfère s'exprimer en français surtout avec la fratrie, la troisième génération ne bénéficiant que rarement du bilinguisme des parents » (2003, p. 37)

À travers diverses modalités de transmission⁹ et surtout de perfectionnement en arabe algérien, le père de famille est le principal garant de la préservation de la langue et surtout de l'identité algérienne au sein de sa famille.

La langue d'origine, un facteur de réussite ?

Contrairement à quelques idées reçues¹⁰, l'espace intergénérationnel immigrant peut être profitable aux jeunes issus de l'immigration, ainsi, il permet de réussir notamment dans le milieu professionnel et cette réussite peut être étroitement liée à la maîtrise de la langue d'origine.

« [...] l'espace intergénérationnel immigrant sera abordé à travers des transmissions, des créations, des solidarités, de la résilience et des réussites qu'il permet ». (Laroussi, 2007, p. 03)

Si l'on se réfère à la conception de Louise Dabène (1997), selon laquelle les langues jouissent de différents statuts informels, il est clair que la langue d'origine constitue, pour nos enquêtés, l'un des facteurs de leur réussite et ce, au niveau socioprofessionnel.

En effet, nous avons introduit une question sur l'éventuelle utilité de l'arabe algérien dans l'insertion socioprofessionnelle de nos enquêtés, leurs réponses ont été affirmatives. Voici quelques déclarations :

E1, Imam : « *Je pense oui. Parmi mes collègues français sur le projet de TGV à Tanger, c'est nous "beurs" qui sommes plus à l'aise avec les collègues marocains, les techniciens non francophones, les marchands etc. Donc pour moi, c'est un gros plus ! Je me suis intégré très rapidement dans mon boulot grâce à l'arabe !* ».

La maîtrise de l'arabe algérien a été plus que bénéfique pour l'enquêté E1, dans la mesure où elle lui a facilité son intégration dans son entreprise.

Etant ingénieur en génie civil, notre enquêté travaille sur le projet de TGV à Tanger (Maroc) au sein de la société française EGIS rail et ce, depuis plus d'un an. Le Maroc étant un pays majoritairement arabophone, notre enquêté a eu plus de facilité à s'intégrer que ses autres collègues français. Le fait d'être « beur » a joué en sa faveur dans son travail au chantier, puisqu'il peut communiquer sans le moindre problème avec les

⁹ Comme cela a été exposé par l'enquêté E1, Imam, via diverses méthodes telles que les corrections, les rappels, les petites interrogations orales, etc.

¹⁰ Il est courant d'avoir affaire à des jugements selon lesquels les jeunes immigrés ont des chances minimales de réussir dans le pays d'accueil.

ouvriers et les techniciens. Cette expatriation professionnelle lui a même permis d'apprendre l'arabe marocain. Voici son témoignage :

E1, Imam : « *Et là ce qui est bien c'est que je commence à maîtriser l'arabe marocain, c'est obligé ! Parce qu'au début, je parlais arabe algérien mais le hic c'est que les ouvriers et mes collègues avaient du mal à comprendre certains mots ou expressions, donc là à force d'écouter les gens parler marocain, je commence à le maîtriser, genre je dis « daba » au lieu de « doka »* ».

Quant à notre deuxième enquêté, lui, approuve l'utilité de la langue d'origine dans son milieu professionnel mais uniquement au niveau des chantiers.

E2, Badis : « *Sur le chantier : oui parfois ! Mais pas ailleurs. Comme il n'y a pas de maîtrise de l'écrit, pas de valorisation sur le CV par exemple* ».

Par ailleurs, Badis déplore l'absence de maîtrise de l'écrit et plus précisément de l'arabe standard, l'arabe n'est donc pas très utile en dehors des chantiers. En effet, cet enquêté occupe le poste d'ingénieur dans la promotion immobilière, en assurant le suivi des projets de construction de logements, l'arabe algérien n'est donc avantageux que lors de ses déplacements dans les chantiers où il a affaire à des ouvriers d'origine maghrébine.

La mobilité vers le pays d'origine : un ressourcement linguistique ?

Christine Deprez (2000, p. 62) a évoqué l'importance du mouvement pendulaire des jeunes issus de l'immigration entre le pays d'origine et le pays d'adoption : « Ces mouvements migratoires se sont longtemps caractérisés par des allers et retours, par des va-et-vient entre deux espaces de vie, entre deux modes de vie et entre deux langues ».

Ce mouvement est fortement caractérisé par un sentiment d'appartenance à une double culture. En effet, les personnes issues de l'immigration risquent de se sentir partagées entre deux cultures, ainsi, elles ne sentiraient ni tout à fait appartenant à leur pays d'origine, ni vraiment intégrées dans leur pays d'adoption. Néanmoins, ceci dépend grandement de la génération dont il est question, du moment où les premières générations ont plus de mal à s'intégrer et à se détacher de leur

pays d'origine, car elles développent une crainte de perdre leur appartenance.

Dans le présent article, nous nous intéressons essentiellement au sentiment partagé entre deux langues lors de la mobilité. En effet, le troisième thème de notre guide d'entretien porte sur le rapport entre la transmission de l'arabe algérien et la mobilité vers le pays d'origine.

Ayant passé la quasi-totalité de leurs vacances d'été¹¹ en Algérie pendant de nombreuses années au cours de leur enfance et adolescence, nos enquêtés reconnaissent l'effet bénéfique de leurs séjours en Algérie sur l'apprentissage et le perfectionnement de la langue d'origine et ce, de différentes manières. Voici des extraits de témoignages :

E2, Badis : *« Bien sur ! En discutant et en entendant des conversations, surtout entre jeunes (cousins et amis du quartier). Pour être compris et s'insérer dans les conversations il faut parler arabe, qui s'apprend en écoutant et discutant. Je pense que la période cruciale a été l'adolescence (entre 13 et 18 ans) où le temps passé en groupes de jeunes est important. C'est vraiment en étant en insertion avec les jeunes dans un environnement très masculin également, que j'ai progressé. Á 15 ou 16 ans j'ai passé presque les deux mois d'été avec mes cousins à Alger, je suis revenu bilingue alors que j'étais moins à l'aise auparavant ».*

Notre enquête reconnaît donc le rôle important qu'ont eu ses nombreux déplacements chez sa famille en Algérie. Le caractère obligatoire de la maîtrise de l'arabe revient également à ce niveau puisqu'il atteste que pour être compris et prendre part aux conversations familiales, il faut impérativement parler arabe. L'importance de la période de l'adolescence est également notoire dans les dires de l'enquêté. Ainsi, il affirme qu'après avoir passé plus de deux mois en Algérie avec ses cousins, il en est revenu parfaitement bilingue.

Cette volonté d'apprendre la langue d'origine est donc accentuée par la présence des jeunes issus de l'immigration dans le pays d'origine. Ainsi, plusieurs facteurs favorisent / accélèrent la transmission de l'arabe algérien dans ce milieu là. Le facteur le plus important est une volonté d'intégration dans la famille en Algérie.

¹¹ Presque deux mois tous les étés.

E2, Badis : « *Pour ne pas être ostracisé (zmigri¹² !) ou se sentir jugé il est important de se montrer à l'aise avec la langue et la « 3aklia¹³ » algérienne. On peut résumer ça avec la phrase suivante : même si je vis en France, je suis comme vous et je parle et comprends comme vous, n'essayez pas de m'avoir ! ».*

L'enquêté exprime une volonté de s'identifier à la société algérienne au cours de ses nombreux séjours chez sa famille. La maîtrise de la langue d'origine est de mise dans la mesure où cela lui permet d'être admis dans le groupe (famille, amis) et de ne pas être « ostracisé » en tant qu'émigré. La langue d'origine lui permettrait également de se fondre dans la masse et d'être considéré comme un Algérien qui parle l'arabe et qui comprend surtout la mentalité algérienne.

A travers son expression : « n'essayez pas de m'avoir », notre enquêté tente, via la maîtrise de la langue d'origine, d'éviter d'éventuelles moqueries ou ironies venant de la part des Algériens qui pourraient survenir quand un émigré parle mal la langue d'origine ou a du mal à comprendre ce qu'on lui dit. L'arabe algérien est, à ce niveau là, une langue d'intégration.

Les déplacements vers le pays d'origine constituent donc des facteurs importants dans la transmission de la langue d'origine, notamment par souci d'intégration dans les cercles : familial et amical en Algérie comme le démontrent les propos suivants :

E2, Badis : « *Aller régulièrement en vacances au Bled m'a beaucoup aidé pour apprendre l'arabe et surtout ça m'a permis de parler arabe comme un vrai Algérien* ».

Conclusion

Cette recherche que nous considérons comme préliminaire nous a permis de mettre en lumière la façon dont la langue d'origine est transmise dans le cercle familial de deux jeunes issus de l'immigration algérienne en France appartenant à la troisième génération.

La transmission de cette langue d'origine est assurée par le père qui s'efforce de maintenir cette langue au sein de sa famille en la transmettant, d'abord, à sa femme, ensuite, à ses enfants. Cette volonté de

¹² Adjectif employé en Algérie pour signifier « émigré » mais de manière quelque peu péjorative.

¹³ Mot en arabe algérien signifiant « mentalité ».

préservé la langue et l'identité algériennes au sein du cercle familial est étroitement liée au fait que le père soit un immigré issu de la première génération.

Les deux jeunes issus de l'immigration considèrent l'apprentissage de la langue d'origine tantôt comme une obligation instaurée par le père, tantôt comme un plus pour leurs carrières puisqu'elle leur permet de communiquer au sein des chantiers dans lesquels ils travaillent.

Suite à notre observation participante et aux différentes déclarations de nos enquêtés, nous déduisons que leurs conversations familiales sont marquées par un bilinguisme fonctionnel où chaque langue (français et arabe algérien) a sa propre fonction selon deux critères : l'interlocuteur et le thème discuté qui sont, par conséquent, les motivations du choix. Ainsi, l'arabe algérien est majoritairement utilisé dans les conversations avec le père, tandis que les conversations avec la mère sont marquées par le français. Quant à la thématique, l'arabe algérien est utilisé pour discuter de sujets familiers ou pour parler du pays d'origine.

En dernier lieu, nos enquêtés estiment que leurs nombreux séjours en Algérie leur ont permis de mieux maîtriser l'arabe algérien et ce, grâce à un besoin, voire à une obligation d'intégration dans la société algérienne.

En somme, qu'il s'agisse de la langue d'origine ou de la langue du pays d'accueil, les jeunes issus de l'immigration sont constamment confrontés au sentiment de l'entre-deux, comme le souligne Amine Maalouf (1998, p. 48) dans son passage : « S'il y a une seule appartenance qui compte, s'il faut absolument choisir, alors le migrant se trouve scindé, écartelé, condamné à trahir soit sa patrie d'origine soit sa patrie d'accueil, trahison qu'il vivra inévitablement avec amertume, avec rage ».

Dans des recherches ultérieures, nous comptons élargir notre population d'enquête en variant les familles et en interrogeant les parents pour connaître les motifs de leurs politiques linguistiques familiales.

Bibliographie

- Ali Benchérif, M.-Z. (2013). La transmission du français en milieu familial algérien. Modalités et indicateurs. In *Les langues dans l'espace familial algérien*, CRASC, p. 79-94.
- Blanchet, P. (2000). *La linguistique de terrain. Méthode et théorie, une approche ethnosociolinguistique*. Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- Calvet, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris: Plon.
- Dabène, L. (1997). L'image des langues et leur apprentissage. In *Les langues et leurs images*, Neuchâtel: IRDP.
- Deprez, Ch. (1996.a), Parler de soi, parler de son bilinguisme. Entretiens autobiographiques et récits de vie d'apprenants et de bilingues. In *Aile*, n° 7, *Le bilinguisme*, p. 155-180.
- Deprez, Ch. (1999). Les enquêtes « micro ». Pratiques et transmissions familiales des langues d'origine dans l'immigration en France. In Louis Jean Calvet et Pierre Dumont (dir.), *L'enquête sociolinguistique*, Paris: L'Harmattan, p. 77-102.
- Deprez, Ch. (2000). Le jeu de langue dans les familles bilingues d'origine étrangère. In *Estudios de sociolingüística*, n° 1, p. 59-74.
- De Villanova, R. (2007). Espace de l'entre-deux ou comment la mobilité des immigrés recrée du territoire. In *l'Homme et la société*, 2007 /3, n° 165-166, p. 65-83.
- Fishman, J.-A. (1971). *Sociolinguistique*. Paris: Nathan,
- Grosjean, F. (1984). Le bilinguisme : vivre avec deux langues. In *Tranel*, n° 7, Université de Neuchâtel, p. 15-41.
- Gumperz, J. (1989). *Engager la conversation, introduction à la sociolinguistique interactionnelle*. Paris: Minuit.
- Maalouf, A. (1998). *Les identités meurtrières*. Paris: Grasset.
- Matthey, M. (2010). Transmission d'une langue minoritaire en situation de migration : aspects linguistiques et sociolinguistiques. In *Bulletin de linguistique appliquée (Vals-Asla)*, n° spécial, p. 237-252.
- Matthey, M. ; Fibbi, R. (2008). Petits-enfants de migrations italiens et espagnols en Suisse, relations familiales et pratiques langagières. In *Hommes et migrations*, n° 1288, p. 58-69.
- Melliani, F. (1999). Le métissage langagier comme lieu d'affirmation identitaire. Le cas de jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise. In *LIDIL, Les parlers urbains*.
- Molinie, M. (2006). Une approche biographique des trajectoires linguistiques et culturelles. In *Le français dans le monde. Recherches et application*, n° 39, Biographie langagière et apprentissage plurilingue, p. 6-10.
- Lüdi, G. ; Py, B. (2003). *Être bilingue*. Berne: Peter Lang.

Lüdi, G. (2003). Les manifestations discursives du bilinguisme. In *Être bilingue*, Berne: Peter lang.

Rastier, F. (2007). Communication, interprétation, transmission. In *SEMAT Revue de Sémio-linguistique des textes* n° 23. [En ligne] : <http://semen.revues.org/5341>. Article mis en ligne le 22/08/2007, consulté le 31 janvier 2015.

Sini, C. (2013). Enjeux et pouvoir de langues dans des pratiques langagières intrafamiliales à Tizi-Ouzou. In *Les langues dans l'espace familial algérien*, Oran: CRASC, p. 25-36.

Thamin, N. (2007). *Dynamique des répertoires langagiers et identités plurilingues de sujets en situation de mobilité*. Thèse de doctorat, Linguistique. Université Stendhal, Grenoble III.

Vatz-Laroussi, M. (2007). Les relations intergénérationnelles, vecteurs de transmission et de résilience au sein des familles immigrantes et réfugiées au Québec. In *Revue internationale de recherche et de transfert*, n° 06, p. 1-15.